

AFFAIRE N° 23 - Demande de bourse en faveur de GRONDIN Joseph, présentée par le Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Saint-Joseph.

M. MONDON donne lecture du rapport:

" Messieurs,

Par sa lettre en date du 12 Octobre dernier, M. le Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Saint-Joseph sollicite pour l'élève GRONDIN Joseph la bourse communale - montant 60.000. Fr par an - qui avait été précédemment accordée à l'élève DULEROY Gilbert qui a quitté l'Ecole pour des motifs personnels.

De l'enquête qui a été effectuée par le Service des Gardes-Champêtres, il ressort que les ressources de la famille GRONDIN sont plutôt réduites. Le père est un honnête homme, consciencieux et travailleur. Toutefois, sa situation ne lui permet pas de subvenir entièrement aux besoins de sa famille.

J'estime, Messieurs, qu'on pourrait lui venir en aide en accordant une bourse à son fils.

Je mets la question aux voix ./."

Adopté à l'unanimité.

Approuvé  
Le 22. 1. 64  
Le Préfet  
P/le Préfet  
Le Secrétaire Général : Simon  
J. Cluchaud